



POLLUTION PROBE
CLEAN AIR. CLEAN WATER.

Une nouvelle approche de la gestion de l'eau au Canada



Vision et stratégie

Mars 2008

Mars 2008

De février à octobre 2006, des spécialistes de l'eau provenant d'organismes gouvernementaux, du secteur privé, du milieu universitaire et d'organisations non gouvernementales se sont réunis pour une série progressive de cinq ateliers sur la politique de l'eau au Canada. *La Water Policy in Canada: National Workshop Series* a été organisée par Pollution Probe en collaboration avec de multiples commanditaires et partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Les ateliers ont eu lieu à Winnipeg (février 2006), Lethbridge (mars 2006), Wolfville (avril 2006), Guelph (juin 2006) et Moncton (octobre 2006); on a pu y assister à des présentations offertes par plus de 70 experts et y recueillir les commentaires de plusieurs centaines de participants.

Towards a Vision and Strategy for Water Management in Canada, le rapport final de la *Water Policy in Canada: National Workshop Series* est disponible en ligne à : www.pollutionprobe.org/Publications/Water.htm.

En s'appuyant sur cet examen approfondi et sur la multitude de renseignements et de points de vue qui y ont été présentés et discutés, Pollution Probe s'est employée à résumer cette information et à en tirer une vision et une stratégie concises et progressives intitulées *Une nouvelle approche de la gestion de l'eau au Canada*.

On trouvera *Une nouvelle approche de la gestion de l'eau au Canada* à :
www.pollutionprobe.org/Publications/Water.htm.

Table des matières

Remerciements	2
L'eau et la vie	3
Les enjeux	4
Une nouvelle approche est nécessaire	5
Le défi	6
Les principes	8
Une stratégie	9
Les prochaines étapes	14

Remerciements

Pollution Probe remercie le Comité consultatif de la *Water Policy in Canada: National Workshop Series* ainsi que ses commanditaires et partenaires, dont la liste suit.

Membres du Comité consultatif :

- Oliver Brandes, POLIS Project, University of Victoria
- Norm Brandson, Lake Winnipeg Implementation Committee
- David Brooks, Les Ami(e)s de la Terre Canada
- Bernadette Conant, Réseau canadien de l'eau
- John Cooper, Santé Canada
- Graham Daborn, Acadia University
- Kenton Kinney, ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick
- La sénatrice Elaine McCoy
- Rob Messervey, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- Ken Ogilvie, Pollution Probe
- Donald Renaud, Environnement Canada
- Henry Venema, Institut international du développement durable
- Bev Yee, Alberta Environment
- Dianne Zimmerman, Suncor Energy

Commanditaires et partenaires :

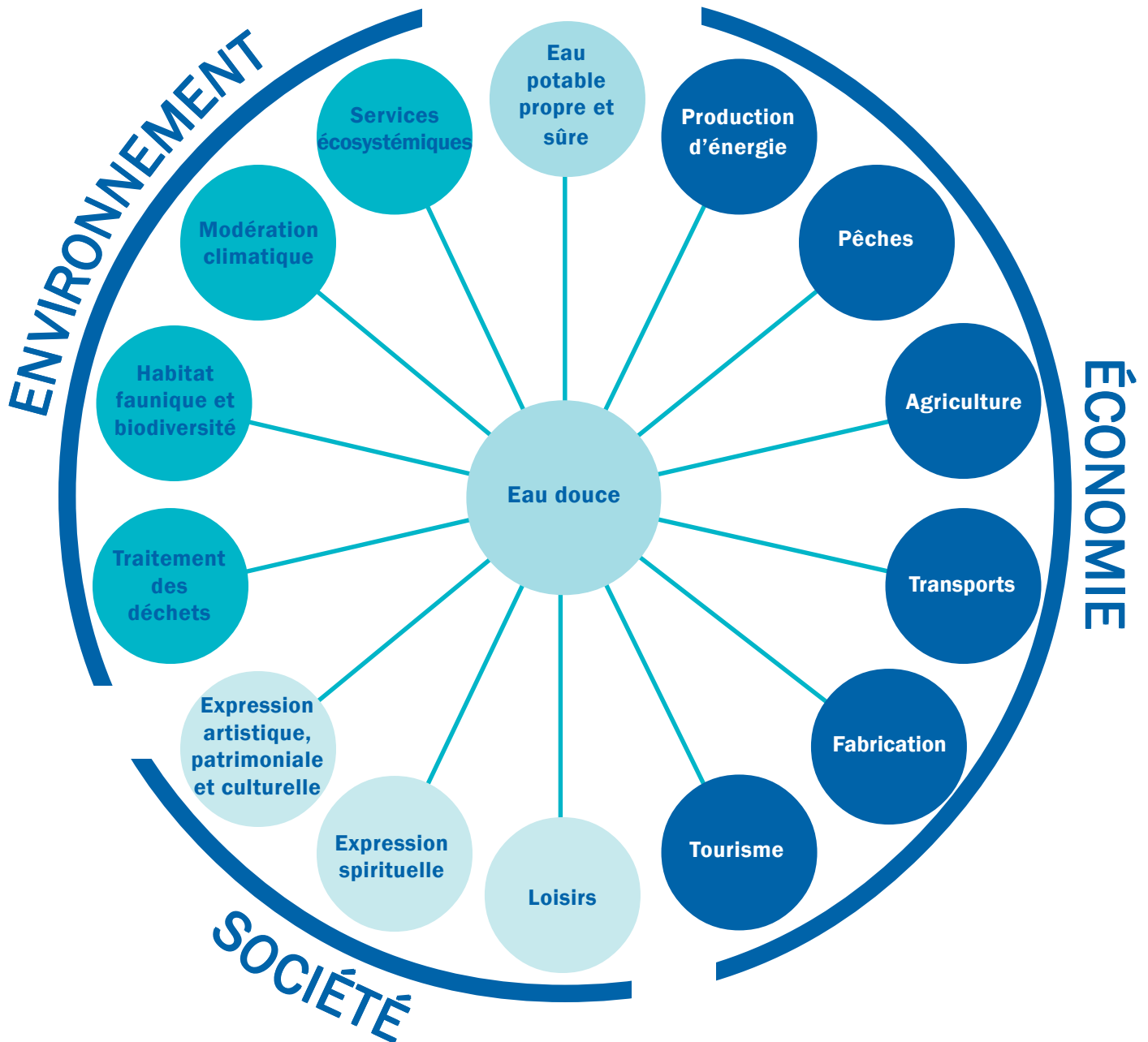
- Acadia University
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Alberta Environment
- Réseau canadien de l'eau
- Environnement Canada
- Santé Canada
- Industrie Canada
- Institut international du développement durable
- Manitoba Water Stewardship
- Ressources naturelles Canada
- Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick
- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- Projet de recherche sur les politiques, Bureau du Conseil privé du Canada
- The POLIS Project on Ecological Governance at the University of Victoria
- Suncor Energy Foundation
- University of Guelph
- University of Lethbridge
- Walter and Duncan Gordon Foundation

Pollution Probe remercie tout particulièrement la Salamander Foundation qui, en 2001, a appuyé nos premières recherches et analyses sur la politique de l'eau et nous a encouragés dans nos travaux d'élaboration d'une nouvelle approche de la gestion de l'eau au Canada.

Pour obtenir un exemplaire du rapport final de la *Water Policy in Canada: National Workshop Series*, rendez-vous sur le site Web de Pollution Probe à www.pollutionprobe.org.

- La référence du rapport sur la série d'ateliers est la suivante : *Towards a Vision and Strategy for Water Management in Canada*, avril 2007, Pollution Probe.
- La référence du rapport sur la vision et la stratégie est la suivante : *Une nouvelle approche de la gestion de l'eau au Canada*, mars 2008, Pollution Probe.

L'eau et la vie



Les enjeux

Il existe, au Canada, de nombreux enjeux de taille ayant trait à l'eau, notamment :

- **Les répercussions des changements climatiques** sur la qualité, la quantité et la répartition des ressources en eau.
- **La pollution** par des nutriments, des pesticides et des micro-organismes en provenance de sources agricoles; par des produits chimiques organiques et inorganiques; et par des antibiotiques, des hormones et d'autres produits chimiques dans les produits pharmaceutiques et de soins personnels.
- **La perte de services écosystémiques** résultant des agressions subies par les zones riveraines des cours d'eau et de la menace à la biodiversité créée par les espèces aquatiques envahissantes.
- **La croissance démographique et l'étalement urbain**, et les énormes pressions qu'ils font subir aux bassins hydrographiques et aux communautés qu'ils accueillent.
- **Les pressions concurrentielles imposées** à des ressources en eau limitées par les collectivités, l'industrie et l'agriculture.
- **Les menaces de déviation des cours d'eau** découlant de l'accroissement de la demande aux États-Unis.
- **L'insuffisance du traitement de l'eau potable** dans les collectivités des Premières nations et les petites villes du Canada.

Canada	Le monde
On y trouve 0,5 % de la population mondiale et 7 % de l'approvisionnement renouvelable en eau de la planète.	À l'échelle mondiale, 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable tandis que 2,4 milliards sont privées de services d'assainissement adéquats.
Dans les grandes villes, la totalité des ménages sont reliés à un aqueduc.	43 % des ménages des grandes villes de l'Afrique sont reliés à un aqueduc.
Les problèmes de santé reliés à la pollution de l'eau coûtent 300 millions de dollars par année aux Canadiens.	Actuellement, 5 400 enfants par jour meurent de maladies d'origine hydrique et d'un manque de services d'assainissement.
Les Grands Lacs contiennent environ 18 % de l'approvisionnement mondial d'eau de surface non saline. Les niveaux d'eau dans le lac Supérieur sont à leur point le plus bas depuis plus de 100 ans.	On prévoit que les changements climatiques mondiaux exacerberont la perte et la dégradation de nombreux milieux humides ainsi que la perte ou le déclin de leurs espèces, et qu'ils porteront préjudice aux populations humaines qui dépendent de leurs services.
Trois des 10 espèces de poissons les plus prisées du lac Ontario ont disparu.	Plus de 20 % des 10 000 espèces d'eau douce connues au monde sont disparues, sont menacées ou sont en péril.

Une nouvelle approche est nécessaire

Une nouvelle approche de la gestion de l'eau

L'eau définit la vie au Canada. Par rapport à d'autres régions du monde, le Canada est doté d'une abondance d'eau douce et pure. Notre histoire, notre culture, nos collectivités, nos écosystèmes et l'économie dont nous dépendons ont tous été façonnés par l'eau. Les ressources en eau rendent notre nation possible et constituent un atout que peu d'autres pays (sinon aucun) possèdent. Nous avons une responsabilité morale et éthique de gérer judicieusement nos ressources en eau.

Vision

Il faut une nouvelle vision pour orienter la gestion de l'eau au Canada. La meilleure façon de protéger ces ressources en eau sera le recours à :

Une éthique largement partagée d'intendance et de responsabilité à l'égard de la gestion durable des bassins hydrographiques au Canada.

Une nouvelle approche de la gestion de l'eau doit réunir les éléments suivants :

- une approche inclusive de la gouvernance, **fondée sur les bassins hydrographiques**;
- une **éthique de l'intendance** qui incite les Canadiens de tous les horizons à contribuer à la gestion durable des bassins hydrographiques;
- une **base de connaissances** qui alimente une prise de décisions efficace;
- des **investissements financiers** pour garantir la mise en œuvre intégrale de la nouvelle approche.

Quelles sont les lacunes sur le plan des politiques et quelle est la meilleure façon de les combler?

Qu'est-ce qui oriente la gestion de l'eau au Canada? À l'heure actuelle, il n'existe aucun point de ralliement unique qui permette d'intervenir en faveur de l'eau; le pays a des politiques, des stratégies, des accords, des lois et des règlements disparates. Pour intégrer tous ces mécanismes et initiatives, et leur conférer une orientation commune, il faut une vision partagée, une stratégie, du leadership et de l'engagement.

Le défi

Au Canada, de multiples ordres de gouvernement s'occupent d'une foule d'enjeux ayant trait à l'eau. Les relations entre ces enjeux sont complexes et l'eau est souvent mal gérée. Cette réalité sous-tend les défis que nous avons à relever aujourd'hui : des défis sur le plan des rôles et des mandats qui exercent une influence sur le leadership et sur l'efficacité des communications avec la population.

La gestion des quantités d'eau influe sur la qualité de l'eau tandis que l'aménagement du territoire touche ces deux dimensions. Il existe un nombre impressionnant de données pertinentes; toutefois, les bases de données sont souvent inaccessibles ou incompatibles. En outre, il existe un déficit des capacités dans le milieu de la recherche sur l'eau, ce qui mène à une situation où nos connaissances et notre compréhension de la gestion de l'eau sont insuffisantes et sont souvent mal assorties aux besoins et aux problèmes avec lesquels les Canadiens doivent composer.

L'affectation de l'eau devient un problème de plus en plus épineux dans de nombreuses régions du pays. Des décisions relatives à la propriété de l'eau, ainsi qu'aux raisons et à la durée de cette propriété, se prennent dans chaque région et à chaque palier de gouvernement, y compris sur le plan bilatéral avec les États-Unis. La concurrence entre la demande des ménages et la demande de l'industrie ainsi qu'entre les utilisateurs en milieu urbain et rural motive les décisions en matière de gestion de l'eau, tandis que les besoins des écosystèmes et les biens et services écologiques connexes, qui assurent somme toute notre survie, sont souvent laissés pour compte.

Partout au Canada, on prend de plus en plus conscience du besoin d'une approche plus inclusive, **fondée sur les bassins hydrographiques**, en ce qui a trait à la prise de décisions et à la gestion de l'eau. Mais il est rare que les limites des bassins hydrographiques coïncident avec les frontières politiques, de sorte que la gestion fondée sur les bassins soulève des problèmes en matière de gouvernance.

Il est nécessaire que de nouvelles institutions voient le jour pour gérer les dimensions tant humaines qu'écologiques des bassins hydrographiques. Le concept de lieu d'appartenance et la refonte des modèles de prise de décisions pour y intégrer les besoins écologiques des bassins hydrographiques offrent la possibilité d'instaurer une gouvernance plus solide et mieux répartie, et de concevoir une **éthique de l'intendance** largement partagée.

Un sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance d'une personne provient d'un amalgame des caractéristiques naturelles et sociales du paysage environnant. En suscitant une identité forte, ou un sentiment d'appartenance, au sein d'un bassin hydrographique, il est possible de favoriser l'apparition d'une éthique d'intendance et d'une responsabilité partagée pour sa protection.

La nouvelle structure de gouvernance et l'éthique de l'intendance exigent une **base de connaissances** largement partagée, alimentée par des données pertinentes, utiles et d'actualité. Il faut des normes communes pour veiller à ce que les bases de données soient accessibles et qu'elles puissent être partagées. C'est là une condition essentielle de la gestion de l'eau, tant au sein des bassins hydrographiques qu'entre eux. Une gestion efficace des bassins hydrographiques exige une surveillance coordonnée et des programmes de recherche qui répondent aux besoins des collectivités. Il est essentiel d'établir des liens étroits entre les politiques et la science pour veiller à ce que les connaissances scientifiques importantes alimentent sans cesse le processus de décision, et que le programme de recherche cadre avec les priorités et les besoins en matière de politiques.

Gestion de l'eau

Les approches de la gestion de l'eau évoluent :

- du processus aux résultats;
- de la gestion de l'eau à la gestion des bassins hydrographiques;
- de la réglementation à la responsabilité partagée;
- du gouvernement à la gouvernance.

Bev Yee, ADM, Water Stewardship,
Alberta Environment

Il faut réaliser des **investissements financiers** considérables pour mettre en œuvre la nouvelle approche de la gestion de l'eau. Les décisions financières utiliseront une approche à long terme de la gestion des éléments d'actif, qui considère les ressources en eau comme un capital naturel à préserver pour les générations à venir.

Une approche plus inclusive de la gouvernance, qui permet aux gestionnaires locaux des bassins hydrographiques et aux intervenants de se manifester, de se faire entendre et de partager le leadership, engendrera un nouveau type d'énergie politique en matière de gestion de l'eau. Dynamisés par un sentiment d'appartenance toujours plus grand, par l'accès à de l'information et par l'accroissement des possibilités de participer à la prise des décisions locales, les citoyens s'attendent de plus en plus que les élus prennent des décisions qui cadrent tant avec leurs besoins qu'avec les besoins écologiques du bassin hydrographique. Lorsque les chefs de file locaux et les représentants de la collectivité collaboreront avec les décideurs, une nouvelle dimension de confiance apparaîtra et des coalitions plus vastes verront le jour pour appuyer les décisions. La prise de décisions deviendra moins risquée sur le plan politique, et confèrera tant aux politiciens qu'aux responsables gouvernementaux la légitimité nécessaire pour mettre en œuvre des solutions plus innovatrices et faciliter une saine évolution de la nouvelle approche de la gestion de l'eau.

Les principes

Huit principes fondamentaux orientent la nouvelle approche de la gestion de l'eau.

- 1 Précaution** – Lorsqu'il y a menace de préjudices graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique complète ne sera pas invoquée comme raison pour reporter des mesures rentables afin de prévenir la dégradation de l'environnement.
- 2 Responsabilité partagée** – Une éthique de l'intendance voit le jour grâce à un public averti, instruit, engagé et animé. En mettant en rapport les personnes, d'une part, et les bassins hydrographiques et l'environnement, d'autre part, on suscite une force motrice pour intégrer la gestion des ressources en eau.
- 3 Vivre des intérêts** – Nous devons reconnaître la valeur de l'eau sur le plan de l'environnement, et plutôt que de dégrader et de piller ce précieux capital naturel, nous devrions chercher à vivre des intérêts des services écologiques que fournit l'eau, en laissant les ressources en eau intactes pour l'utilisation des générations à venir.
- 4 Droit de savoir** – La population a le droit de savoir ce qu'il en est de l'utilisation et de la gestion de l'eau. Il devrait y avoir une présomption en faveur d'un droit d'accès de la population aux données et à l'information au sujet de la qualité de l'eau et de sa quantité.
- 5 Bénéfice net** – Pour en arriver à la remise en état ainsi qu'à la durabilité et à l'intégrité à long terme des bassins hydrographiques, nous devons corriger les abus du passé et chercher à tirer un bénéfice net de nos avoirs écologiques lorsqu'on entreprend du développement économique et d'autres activités.
- 6 L'instance la mieux placée** – L'élaboration des politiques devrait se faire à tous les paliers de gouvernement, mais leur mise en œuvre devrait relever du niveau le mieux placé pour régler le problème. Ce principe de l'instance la mieux placée devrait être appuyé par suffisamment d'argent, de données, de ressources humaines et de pouvoirs juridiques.
- 7 Prévention de la pollution** – Il est mieux pour l'environnement et plus rentable de prévenir la pollution que de dépolluer après coup.
- 8 Le pollueur payeur** – La partie polluante devrait acquitter les frais de la remise en état lorsque des préjudices sont causés à l'environnements naturel et bâti.

“Laissons l'eau de notre planète dans un meilleur état que celui dans lequel nous l'avons trouvée.”

The Honourable Steve Ashton,
Minister of Water
Stewardship, Government of
Manitoba, 2006

L'eau est essentielle à toutes les formes de vie. L'eau pure est un bien public essentiel à la santé humaine. Nous devons mériter le droit de profiter de l'utilisation de nos ressources en eau. Seules une utilisation efficiente et une gestion efficace permettront au Canada d'être respecté et reconnu à titre d'intendant prudent de l'eau. La meilleure façon de maintenir notre souveraineté à l'égard de l'eau est de la gérer de manière avisée et de devenir une inspiration pour une gestion éclairée des ressources en eau partout sur la planète.

Une stratégie

Concrétiser la vision et les principes

1 Bassins hydrographiques

Pour réaliser la vision, il faut situer la demande humaine d'eau dans le contexte des bassins hydrographiques. Par conséquent, il est prioritaire de répondre aux besoins écologiques de ces bassins. Les autorités responsables et les gestionnaires de l'eau doivent mettre à profit leurs compétences et leurs ressources pour exécuter les mesures convenues de protection et d'amélioration des bassins hydrographiques.

- Harmoniser les besoins du bassin hydrographique et le principe de l'instance la mieux placée, en précisant les rôles et responsabilités.
- Élaborer des approches de la gestion des bassins hydrographiques qui soient partagées entre plus d'une instance. Inscrire la planification de la gestion des bassins hydrographiques dans un cadre de bassins nichés.
- Intégrer la planification fondée sur les bassins hydrographiques à d'autres processus de planification, tels que la protection des sources d'eau, la planification officielle par les municipalités, la planification de la croissance et la planification de l'infrastructure.
- On devrait créer des fonds de fiducie des eaux dans les bassins hydrographiques canadiens; chaque fiducie aurait pour but de procurer un bénéfice net pour les éléments d'actif écologiques contenus dans le bassin.
- Pratiquer la conservation dans le bassin hydrographique et, si possible, aller au-delà de la gestion de la demande pour adopter des outils relevant de la voie douce pour l'eau, qui remettent en question le besoin de certaines utilisations de l'eau et de certains moyens d'utilisation de l'eau.
- Créer un sentiment d'appartenance et mettre en rapport la société et l'environnement grâce à la promotion des bassins hydrographiques à titre de lieux où nous vivons.
- Bâtir le capital social et renforcer les capacités nécessaires pour que la société civile joue un rôle actif dans la gestion des bassins hydrographiques.
- Veiller à ce qu'il existe une capacité scientifique suffisante pour mesurer et comprendre les besoins écologiques du bassin hydrographique.
- Mesurer, cartographier et comprendre les interactions des eaux souterraines au sein des bassins hydrographiques.
- Comprendre les implications des changements climatiques et de la variabilité du climat sur les bassins hydrographiques. Planifier en fonction des changements climatiques lorsqu'on élabore des plans pour les bassins hydrographiques, et réduire au minimum la vulnérabilité grâce au renforcement des capacités d'adaptation.

La gestion des bassins hydrographiques exige d'abandonner l'approche descendante fondée sur les sphères de compétence au profit d'une approche ascendante fondée sur le lieu et privilégiant les bassins hydrographiques.

2 Gouvernance répartie et gestion de l'information répartie

À la différence de l'approche actuelle, qui met l'accent sur des territoires et des instances politiques et bureaucratiques, améliorer l'aptitude des particuliers et des organisations intervenant à tous les niveaux à agir de manière responsable et concertée pour protéger, remettre en état et améliorer les éléments d'actif écologiques du bassin hydrographique, out en atteignant une série d'objectifs sociétaux.

- Des centaines d'organisations existantes constituent des partenaires potentiels pour la gestion des bassins hydrographiques. Élaborer un cadre pour les mobiliser efficacement, et miser sur la grande diversité et la vaste répartition des instruments de gouvernance qui sont déjà en place à tous les paliers de gouvernement.
- Les décideurs doivent lâcher prise et utiliser une approche de gouvernance répartie pour déterminer, mettre en ordre de priorités et satisfaire les besoins des bassins hydrographiques.
- Utiliser l'effet de levier de la valeur de la gouvernance répartie en investissant sans cesse dans des réseaux et des partenariats fondés sur les bassins hydrographiques.
- Améliorer l'éducation et la sensibilisation en utilisant une approche fondée sur le lieu afin de mettre les gens en rapport avec leur bassin hydrographique et d'approfondir leur compréhension de la signification de l'eau dans leur lieu d'appartenance.
- Tenir pour acquis que les données relatives à l'eau sont destinées au public, à moins que certaines préoccupations légitimes en matière de respect de la vie privée ou de sécurité justifient un accès restreint.
- Exiger le recours à des normes nationales cohérentes et pertinentes pour la collecte, le stockage, la mise en concordance, le partage et la diffusion de données sur l'eau, pour assurer leur qualité et leur convivialité.
- Mettre en place des réseaux répartis de gestion de l'information afin que les fournisseurs puissent permettre à d'autres d'avoir accès à leurs données sans perdre la maîtrise du contenu.

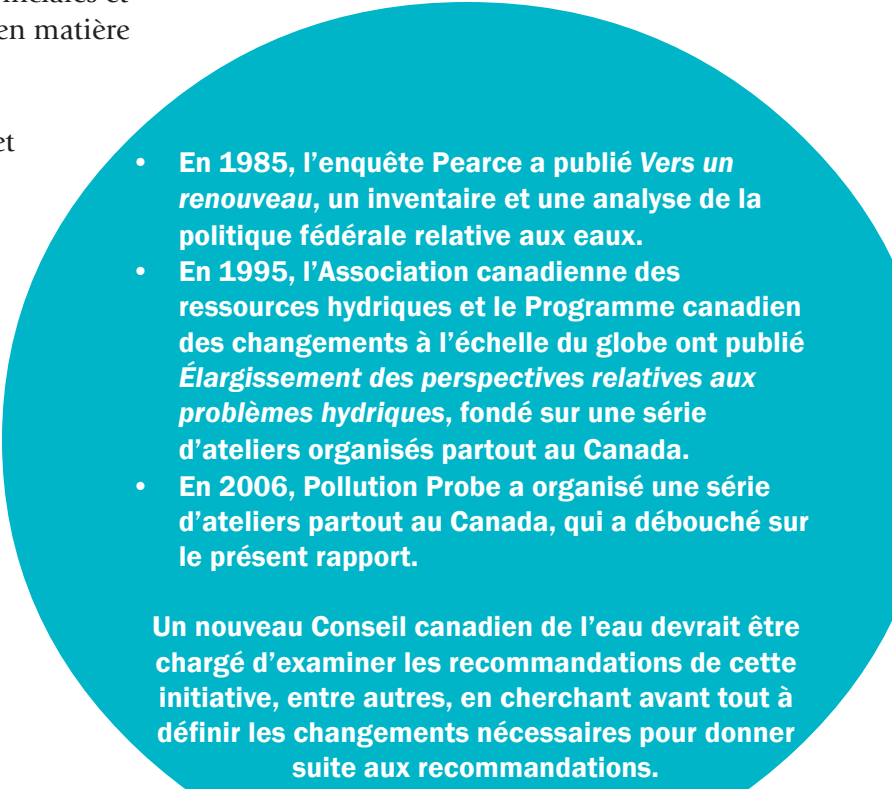
Les approches réparties de la gouvernance et de la gestion de l'information sont nécessaires pour :

- **encourager la coopération et la responsabilité partagée;**
- **rétablir la capacité de mesurer et de comprendre;**
- **garantir la coordination pour une utilisation efficace des ressources.**

3 Miser sur les forces : Améliorer le cadre existant

Un certain nombre de politiques, de lois et de mécanismes de réglementation progressifs sont déjà en place partout au Canada, mais ils ne sont pas toujours mis en œuvre intégralement ou dotés des ressources nécessaires pour être efficaces. De plus, de la concurrence et des contradictions peuvent se manifester au sein des ministères et des divers ordres de gouvernement, et entre eux. Ces mécanismes devraient être mis à niveau et réunis dans le cadre d'une stratégie nationale, tournée vers l'avenir, pour préserver le patrimoine d'eau pure du Canada.

Les provinces, les territoires, les municipalités, les peuples autochtones, les autorités responsables des bassins hydrographiques, les organisations non gouvernementales, l'industrie, le milieu agricole et le grand public devraient tous comprendre leurs rôles et responsabilités respectifs et complémentaires dans l'optique de ce cadre.

- Il faut l'appui du gouvernement fédéral pour susciter la création d'un Conseil canadien de l'eau qui utiliserait une approche multipartite de type table ronde pour fournir, de manière continue, une coordination, un leadership, des stratégies et des orientations à l'échelle nationale afin de mettre en œuvre *Une nouvelle approche de la gestion de l'eau au Canada*.
 - La coordination fédérale d'un programme de recherche national augmentera l'efficacité et favorisera la détermination et la mise en œuvre de priorités interprovinciales et régionales partagées en matière de recherche.
 - Notre infrastructure publique pour l'eau et les eaux usées améliorera énormément la santé et le bien-être des Canadiens. Pour continuer à protéger la santé des Canadiens, nous devons recourir à une gestion durable à long terme de nos éléments d'actif et à l'établissement du prix à partir du coût complet.
- 
- **En 1985, l'enquête Pearce a publié *Vers un renouveau*, un inventaire et une analyse de la politique fédérale relative aux eaux.**
 - **En 1995, l'Association canadienne des ressources hydriques et le Programme canadien des changements à l'échelle du globe ont publié *Élargissement des perspectives relatives aux problèmes hydriques*, fondé sur une série d'ateliers organisés partout au Canada.**
 - **En 2006, Pollution Probe a organisé une série d'ateliers partout au Canada, qui a débouché sur le présent rapport.**
- Un nouveau Conseil canadien de l'eau devrait être chargé d'examiner les recommandations de cette initiative, entre autres, en cherchant avant tout à définir les changements nécessaires pour donner suite aux recommandations.**

Rôles et responsabilités

Il y a beaucoup à faire pour réaliser ces trois priorités stratégiques. Une intendance efficace de l'eau dépendra de la sensibilisation et de l'appui généralisés des citoyens, et des mesures prises dans nos ménages, nos collectivités et nos bassins hydrographiques. Les particuliers et les organismes de tous les paliers de gouvernement du Canada ont un rôle à jouer. En prenant comme point de départ une vision partagée, les citoyens du Canada, leurs dirigeants et d'autres décideurs de la société peuvent utiliser les stratégies suivantes pour imprimer une nouvelle orientation à la politique de l'eau au Canada.

1 Le Canada et le monde

- Collaborer avec des pays en développement pour répondre à leurs besoins en matière d'eau pure et d'assainissement, et favoriser l'échange d'information, de points de vue et d'idées qui engendrent des approches innovatrices et de nouvelles technologies.
- Respecter les engagements internationaux en matière de changements climatiques et renforcer les capacités d'adaptation aux répercussions des changements climatiques sur les bassins hydrographiques.

2 Binational

- Appuyer davantage la Commission mixte internationale et d'autres organismes engagés dans la cogestion des eaux frontalières avec les États-Unis.
- Reconnaître et comprendre l'importance nationale des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, et l'appuyer au moyen d'une vision binationale partagée et d'un nouvel ensemble de programmes pour garantir la durabilité de la région.

3 National

- Accroître la coopération entre les organismes et ministères fédéraux, les provinces et les territoires par l'entremise d'un nouveau Conseil canadien de l'eau.
- Réaliser et appuyer le droit de savoir des collectivités et leur accès à des renseignements sur les bassins hydrographiques.

4 Fédéral

- En s'inspirant des dispositions et des exigences de la *Loi sur les ressources en eau du Canada* (1970), rétablir une forte présence fédérale dans la gestion de l'eau douce.
- Agir comme chef de file pour la création et la gestion du Conseil canadien de l'eau.
- Encourager la création de fonds de fiducie pour l'eau dans les bassins hydrographiques partout au Canada. En appui au concept de fiducie publique et de responsabilité financière à long terme, chaque fonds de fiducie pour l'eau serait un organisme non gouvernemental sans but lucratif qui serait assujéti à un cadre de responsabilisation précis et rigoureux.
- Coordonner la politique de l'eau entre les organismes et ministères fédéraux, et préciser le rôle du gouvernement fédéral dans la gestion des bassins hydrographiques.
- Donner l'exemple en s'attaquant au déficit de l'infrastructure de l'eau au Canada, qui se situe dans les milliards de dollars.
- Élaborer des objectifs stratégiques souples, axés sur les résultats, qui permettent une expression régionale suffisante.

- Agir comme chef de file pour améliorer l'approvisionnement en eau potable en respectant les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada dans les champs de compétence fédérale relatifs à l'eau, notamment dans les parcs nationaux, sur les bases militaires et dans les réserves des Premières nations.
- Publier périodiquement des rapports d'évaluation sur l'état de l'eau au pays, dans lesquels on ferait le point sur les progrès accomplis et on fixerait des buts nationaux.
- Fournir des ressources pour mettre en place les capacités nécessaires en matière de science, d'éducation, de recherche, de surveillance et de sensibilisation pour répondre aux besoins des bassins hydrographiques partout au Canada.

5 Peuples autochtones

- Appuyer les gouvernements et les structures de gouvernance des Premières nations, des Métis et des Inuits pour régler la question des droits relatifs à l'eau.
- Faire connaître des positions de principe, et assumer les rôles et les responsabilités appropriés pour la gestion des bassins hydrographiques partagés.
- Intégrer les connaissances et les perspectives traditionnelles à la gestion des bassins hydrographiques.

6 Provincial/territorial/régional

- Coordonner les interventions relatives aux enjeux d'intérêt partagé.
- Chercher à mettre en rapport les initiatives apparentées ou connexes relatives aux bassins hydrographiques lorsque cela est pertinent, en accordant la priorité aux bassins hydrographiques partagés, tels que la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et les rivières et bassins hydrographiques de la région des Prairies, y compris le bassin du lac Winnipeg.
- Collaborer à l'élaboration de stratégies pour réaliser les priorités stratégiques nationales, provinciales et territoriales.
- Moderniser les lois pour appuyer et permettre la gestion des bassins hydrographiques.

7 Municipal

- Reconnaître que les bassins hydrographiques et la politique sont de nature locale et arrimés à un lieu, et intégrer la gestion des bassins hydrographiques aux responsabilités municipales telles que les décisions relatives à l'utilisation des sols et à l'aménagement du territoire.
- Favoriser la conservation de l'eau dans le contexte de la planification locale de la gestion des bassins hydrographiques, et entreprendre une gestion durable à long terme des éléments d'actif, y compris la protection des sources d'eau.

8 Individuel

- Connaissez votre bassin hydrographique.
- Renseignez-vous. L'intérêt des particuliers confère une énergie politique aux enjeux et catalyse l'engagement politique. Des ressources et des améliorations suivront.
- Exigez le respect de vos droits et de ceux de vos petits-enfants à l'eau pure et à un environnement sain.
- Participez aux activités qui se déroulent dans votre bassin hydrographique.

9 Organisations non gouvernementales

- Faites de l'animation et du réseautage pour établir des liens entre les gens et les décideurs des bassins hydrographiques.
- Appuyez la constitution d'une collectivité engagée et dynamique au sein du bassin hydrographique grâce à des activités d'éducation et de communication.
- Lancez ou appuyez des initiatives locales et régionales de protection des bassins hydrographiques.

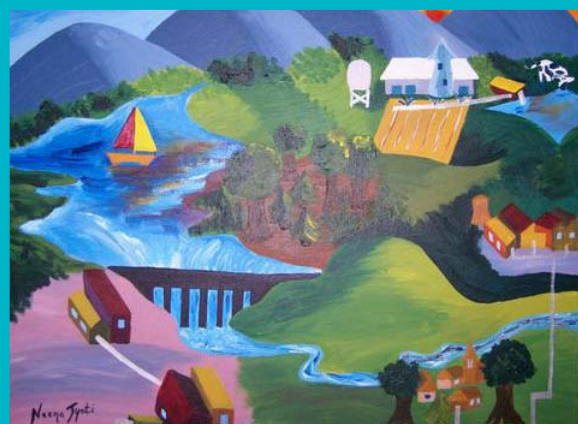
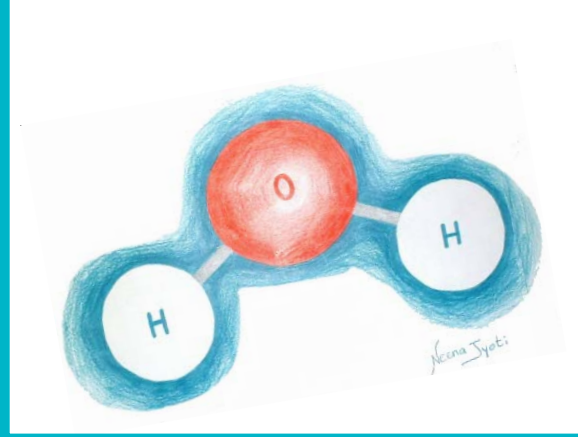
Les prochaines étapes

Avec la publication d'*Une nouvelle approche de la gestion de l'eau au Canada*, le travail de Pollution Probe concernant la politique de l'eau passera de la création de la vision et de la stratégie à la mise en œuvre des éléments de la *Nouvelle approche*.

Les projets actuellement en cours comprennent ce qui suit :

- **L'Abécédaire de la durabilité des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent** — Ce dernier de la série d'abécédaires éducatifs de Pollution Probe décrira et analysera la durabilité des dimensions environnementale, économique et sociale de la région.
- **L'Atlas du bassin hydrographique de la Gatineau et de l'Outaouais** — En collaboration avec divers partenaires, ce projet élabore et met en avant l'utilisation d'outils en ligne pour cartographier et présenter des données et des renseignements sur le bassin hydrographique de la région Gatineau-Ottawa.
- **Enviroplace** — Rendez-vous à www.Enviroplace.ca et relevez le défi Enviroplace! Enviroplace est une approche fondée sur le lieu, qui utilise la technologie du Web pour offrir aux citoyens les outils et l'information dont ils ont besoin pour consulter et comprendre des renseignements sur l'environnement, l'économie et la santé.
- **Bénéfice net** — Pollution Probe croit que le principe du bénéfice net peut jeter des ponts entre le développement durable et la prise de décisions pratiques et la planification au niveau des bassins hydrographiques locaux; nous cherchons à mettre en avant des moyens de mesurer et d'appliquer le principe.
- **Les changements climatiques et leurs répercussions sur les systèmes hydriques** — Pollution Probe croit que l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour les bassins hydrographiques ou de plans de protection des sources d'eau offrent l'occasion d'intégrer des considérations relatives aux changements climatiques à la gestion courante de l'eau et à l'aménagement du territoire. Nous continuerons d'approfondir nos travaux dans ce domaine et nous vous invitons à lire *Mainstreaming Climate Change in Drinking Water Source Protection Planning in Ontario* (www.pollutionprobe.org/Reports/mainstreaming_climate_change_swp.pdf).

Tenez-vous au courant — visitez notre site Web à www.pollutionprobe.org.



POLLUTION PROBE
CLEAN AIR. CLEAN WATER.

BUREAU DE TORONTO :

625, rue Church
Bureau 402
Toronto (Ontario)
Canada M4Y 2G1

Tél. : 416-926-1907
Télé. : 416-926-1601

www.pollutionprobe.org

BUREAU D'OTTAWA :

63, rue Sparks
Bureau 101
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 5A6

Tél. : 613-237-8666
Télé. : 613-237-6111

Illustration de la page couverture fournie par Neena Jyoti.